

Bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie : l'étrange désamour entre la forêt méditerranéenne et l'industrie

Libre propos

par Patrick OLLIVIER

Patrick Ollivier illustre bien, dans son article, la difficulté quasi structurale de tirer parti des richesses que les forêts méditerranéennes, qu'on le veuille ou non, peuvent apporter aux territoires et aux sylviculteurs. A condition de ne pas oublier que, parmi les fonctions multiples, il y a celle de la production.

La relation entre la forêt méditerranéenne et l'utilisation industrielle du bois est un long roman émaillé d'espoirs, d'initiatives et de succès, mais aussi d'incompréhensions, de désillusions, de freins et même d'échecs. Essayons d'y voir clair, et surtout d'y trouver le positif pour l'avenir.

Le contexte historique

Les grands traits sont archi connus, et je vais sans doute enfoncez des portes ouvertes en les rappelant :

– d'un côté, une forêt se répartissant en deux grandes catégories : une forêt de montagnes, ancienne, plutôt riche et plutôt à caractère "cultivé", mais difficile à exploiter et longtemps dépourvue de routes et pistes d'accès ; une forêt de collines, sauvage, c'est-à-dire venue s'installer naturellement courant XX^e sur les terres progressivement abandonnées par l'agriculture. Cette forêt, non cultivée à l'origine, était et reste caractérisée par des bois que leur morphologie rend difficilement aptes à une utilisation industrielle, et par le fait qu'êtant souvent venue sur des banquettes abandonnées, son exploitation est techniquement et économiquement défavorable ;

– de l'autre, des industries qui ont besoin de bois aptes à une transformation industrielle, donc relativement "réguliers" en morphologie, mais devant aussi être économiquement accessibles afin de rester concurrentiels.

Les premières industries du bois installées dans la région furent évidemment les scieries, de petites scieries qui n'avaient pas un très gros besoin en bois, et arrivaient à s'approvisionner localement pour une vente de sciages également locale.

La situation changea lorsque, dans les années 1960, l'usine de pâte à papier de Tarascon se mit à consommer du bois. Filiale du groupe La Rochette-Cenpa (connu du grand public pour sa réclame d'alors *"Un pas vers la Cenpa, cent pas vers la fortune"*), Tarascon avait été conçue comme un maillon entre la culture d'alpha en Afrique du Nord et la vente de beaux papiers sur le marché français : l'alpha arrivait par petits bateaux d'Afrique du Nord et était déchargé directement à un appontement sur le Rhône, à Tarascon, puis était transformé en pâte à papier par l'usine de la Cellulose du Rhône ; cette pâte était recherchée par les papetiers, car l'alfa possède d'excellentes caractéristiques de solidité et de blancheur. Une seconde usine du groupe, l'Alfa Français, construite au Pontet (banlieue d'Avignon), assurait la transformation de la pâte d'alfa en feuilles de papier.

Les événements en Afrique du Nord provoquèrent le tarissement de l'approvisionnement en alfa, et, pour survivre, l'usine de Tarascon se reconvertis sur les bois des forêts du sud de la France. Énormes par rapport aux consommations des petites scieries locales, ses besoins en bois n'étaient cependant "que" d'environ 150 000 tonnes par an,

et furent satisfaits par une montée de l'exploitation forestière de la forêt méditerranéenne, en remontant jusqu'aux confins méridionaux du Diois et du Massif Central.

Cependant une usine de 150 000 tonnes de bois (donc d'environ 30 000 tonnes de pâte par an) ne pouvait être durablement rentable face aux grandes usines qui se créèrent ensuite dans les pays à très fortes surfaces forestières comme le Canada, les États-Unis ou en Scandinavie. Aussi, dans les années 1970, fallut-il admettre que l'usine devait être, soit reconstruite et alors fortement agrandie, soit fermée. L'option de la reconstruction fut prise, mais là encore deux voies étaient possibles :

- reconstruire l'usine in situ, mais en la laissant sur un emplacement absurde en terme d'approvisionnements : en effet, la "circonférence d'approvisionnement" (qui est un des éléments les plus fondamentaux dans l'économie d'une telle usine) couvre pour sa moitié sud le littoral et la Méditerranée, tandis pour sa moitié nord le paysage proche est essentiellement peuplé de vignobles et de vergers !

- déplacer l'usine vers le nord, c'est-à-dire au moins vers Valence, ce qui aurait permis à sa "circonférence d'approvisionnement" de rayonner de manière favorable sur les forêts du Massif Central, des Alpes rhodaniennes et méridionales, et même de Bourgogne.

Mais dans les années 1970 l'usine employait dans les cinq cents personnes, et déplacer ou licencier un tel effectif était considéré comme infaisable. Aussi la décision fut-elle de reconstruire in situ, à Tarascon.

Les impacts de la nouvelle usine de Tarascon

La nouvelle usine devant consommer plus d'un million de tonnes de bois (donc environ six fois sa consommation jusqu'alors), le problème de son approvisionnement se posa d'entrée, et les responsables arrivèrent vite au constat que jamais – ou en tout cas jamais durant les premières années de fonctionnement de la nouvelle usine – le bassin d'approvisionnement traditionnel ne pourrait fournir tous les besoins. Aussi montèrent-ils un réseau de mobilisation dépassant

Photo 1 :
L'usine de pâte à papier de Tarascon, en 1987.
Approvisionnement
en bois
Photo Alain Poisson



largement les régions Provence et Languedoc, couvrant alors l'Auvergne, Rhône-Alpes, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Centre et l'Est de Midi-Pyrénées.

Mais en même temps, dans l'espoir de susciter plus de bois venant de Provence, ils affichèrent un cours d'achat des bois sur pied nettement plus favorable que dans les autres régions. Les résultats de cette décision ne furent cependant pas ceux attendus. En effet :

- d'une manière générale, une hausse du prix d'achat des bois sur-pied ne provoque pas forcément une montée des volumes offerts, et peut même produire l'effet inverse ; ce mécanisme a été assez magistralement mis en lumière et expliqué par Henri Prévôt dans les années 1980 ;

- des bois plus chers sur-pied furent logiquement plus chers « bord de route », ceci étant aggravé par le coût élevé d'exploitations dans des zones souvent difficiles (ces surcoûts n'étant pas compensés par un transport moins cher). Les bois de Provence se retrouvèrent donc plus onéreux en entrée usine que des bois d'autres régions, même bien plus lointaines, ce qui pendant une longue période n'incita pas l'usine à leur donner la priorité économique. Ceci en freina la montée en volume, et généra un malaise certain dans les relations entre usine et détenteurs de la ressource, malaise qu'il fallut de nombreuses années pour dissiper.

Les difficultés d'approvisionnement des scieries

Si le sciage se développa bien sur le Languedoc-Roussillon, il n'en fut pas de même sur la Provence.

Pourtant des scieries existaient, menées par des gens compétents et motivés, et les débouchés du sciage existaient aussi, tant dans la construction (très active dans les dernières décennies du XX^e siècle) que dans l'emballage en bois.

La principale raison de cette divergence, si ce n'est la seule, aura été le problème de l'approvisionnement, à la fois sous les angles de la quantité, de la qualité et de la pérennité.

En effet, alors que les prix des matériels de sciage montaient sans cesse (en raison des progressions techniques exigées de ces équipements), les scieurs n'étaient pas enclins à investir face à une pénurie fréquente dans les mises en marché, pénurie souvent assortie de prix de retraits totalement irréalistes. Contrairement donc au reste de la France, où dans le même temps de petites et moyennes scieries — confortées par des offres de bois en progression — investissaient et devenaient d'énormes entreprises de sciage et de transformation du bois, les scieries provençales ne connurent, à leur corps défendant, qu'une progression modeste.

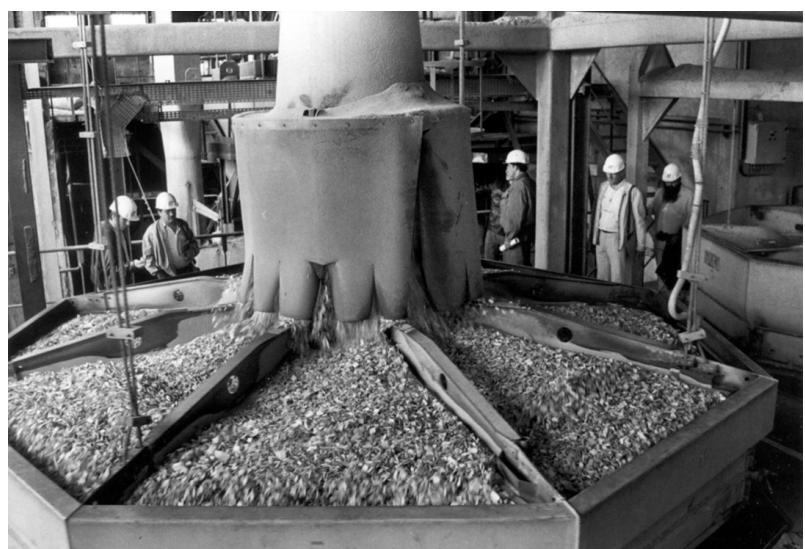
Deux autres industries du bois en subirent les conséquences, et en souffrissent donc économiquement :

- l'industrie de l'emballage, qui dut importer d'autres régions de France les planchettes qu'elle ne pouvait se procurer en zone proche ;

- la pâte à papier, qui ne put mobiliser que de faibles volumes de connexes depuis les scieries méridionales.

J'ai personnellement été confronté à ce côté absurde lorsque, face à cette faible activité du sciage, la branche Bois du groupe Rochette que je dirigeais alors, envisagea dans les années 1990 de susciter et de participer à la création d'une scierie d'une certaine taille dans la région de Sisteron. Mais évidemment, les actionnaires demandaient une visibilité quant à son futur approvisionnement, et nous ne voulions pas que cet

Photo 2 :
L'intérieur de l'usine de pâte à papier
Photo Alain Poisson



approvisionnement se fasse au détriment des scieries déjà en place. La ressource existait à coup sûr, comme le montraient les nombreuses études de ressources, mais fallait-il encore qu'elle soit mise en vente ; après plusieurs rencontres avec les détenteurs de la ressource, la question de véritables contrats d'approvisionnement dut être clairement posée. La réponse fut tout aussi claire : "construisez d'abord votre scierie, on verra bien ensuite si on vous vendra des grumes". Et la scierie ne se fit donc pas.

Depuis, la situation s'est un peu détendue, et je sais que Tarascon reçoit maintenant plus de connexes méridionaux que dans la décennie 1990, ce qui est un indice favorable de la production des scieries. Mais le volume de sciages régionaux demeure bien inférieur à ce qu'il pourrait ou devrait être, compte tenu des massifs forestiers.

La faible mise en vente aura donc, pendant de longues années, contribué à affaiblir non seulement le sciage, mais aussi l'emballage et la pâte et, par ricochet, aura affaibli l'amont de la filière !

L'absence d'alternatives de débouchés industriels

Pour les bois de papeterie, un des gros facteurs de tensions latentes a été, et demeure, le manque de débouchés "alternatifs", régulièrement dénoncé par les détenteurs qui expriment "être prisonniers de leur client unique, qui fixe les prix comme il le souhaite".

Mais ceux qui s'en plaignent réalisent-ils que si les bois régionaux étaient si attractifs — puisque "maintenus artificiellement à prix très bas" — d'autres industries seraient certainement venues profiter de l'aubaine. Or, en dehors d'une tentative avortée d'usine de panneaux près du littoral, aucun projet industriel important de transformation du bois n'a vu le jour, alors que, dans le même temps, de nombreuses et importantes unités nouvelles se construisaient un peu partout dans les autres régions forestières de France : c'est malheureusement le signe que le contexte forestier méridional demeure peu attractif pour des investissements industriels, en dépit des avancées faites au cours des deux dernières décennies.

Les fantasmes autour du bois-énergie

Depuis le début des années 2000, le « bois-énergie » a souvent été annoncé comme cette consommation miracle qui apporterait le débouché alternatif tant souhaité, d'autant que l'on entendit maintes fois cette curieuse affirmation : "le bois-énergie est subventionné, donc ses acheteurs peuvent le payer cher".

Ce n'est cependant ni aussi simple ni aussi rose. Le bois-énergie au sens moderne du terme est une chose nouvelle, et ceux qui travaillent dans ce domaine savent qu'ils sont encore en période d'apprentissage collectif, et qu'il est bien difficile de vouloir en tirer des tendances ou des leçons pour les générations à venir.

Néanmoins, essayons de brosser la vision de ce que l'on constate aujourd'hui :

1. En terme de marché du bois-énergie, il existe (en schématisant à l'extrême) deux catégories de chaufferies-bois :

- les petites et très petites (puissance inférieure à 700 kW) : pour des raisons à la fois techniques (exigence d'un type de produit très ciblé) et politiques (favorisation du contexte local), cette catégorie semble prête à payer assez cher son combustible, de l'ordre de 25 euros par MWh entrant ;

- les moyennes, grosses et très grosses chaufferies, dont les gestionnaires ont un regard essentiellement économique, et qui ne basculent au bois-énergie que si le prix de la chaleur qu'ils produiront est nettement plus favorable que les énergies classiques. Aujourd'hui (juin 2008), en dépit de l'explosion du prix du pétrole, des cotations au-dessus de 16 ou 17 euros par MWh (soit environ 46 euros par tonne broyée et livrée, avec une humidité de 40%) sont pratiquement rédhibitoires. D'autant que, durant longtemps, un certain discours officiel a accrédité l'image du "bois-énergie gratuit", image qu'ont encore en tête nombre de décideurs potentiels qui crient au scandale lorsqu'on leur dit que le bois doit être payé s'ils veulent être livrés...

2. Quelle que soit la chaufferie, ses exigences techniques sont assez pointues, et d'une manière générale le sont même de plus en plus au fil du temps. Hors de question, donc, de livrer des produits grossiers, d'humidités hétérogènes, comme on avait

tendance à le penser il y a quelques années. Seules quelques très grosses unités (raris-simes en France), équipées de parcs à bois, peuvent recevoir des bois non préparés. Pour les autres, il faut passer par des plates-formes intermédiaires de préparation et de stockage, mais qui nécessitent des investis-ments significatifs, et ont donc du mal à trouver leur rentabilité tant que la demande reste faible.

3. Les combustibles se répartissent en trois grandes catégories :

- Les plaquettes forestières, qui sont le "caviar" des approvisionnements, car techni-quement presque parfaites mais onéreuses à produire ; leur cours est autour de 20-25 euros par MWh entrant. C'est pourquoi, pour l'instant, elles sont surtout utilisées par les petites chaufferies, ou dans des contrats qui (par conviction) exigent un certain taux de plaquettes forestières. Les plaquettes for-estières sont cependant pratiquement les seuls produits qui peuvent entrer directement en combustion, de par leur granulométrie fine.

- Les connexes de scieries, qui doivent généralement être retravaillés avant d'être proposés en entrée de chaufferie : écorces, délinures, culées, chutes diverses. Seules les plaquettes pourraient aller directement en combustion, mais la combinaison d'un taux d'humidité autour de 50% avec le prix assez favorable qu'en offre généralement la pâte à papier, en font des produits économi-quement peu attractifs pour les chaufferies.

- Les bois de récupération, qui ont l'avantage d'une bonne siccité, mais exigent des tris très précis afin d'en écarter la classe B, et imposent un broyage-déferraillage, et même souvent un double broyage.

Pour l'instant, seules les deux dernières catégories peuvent être approvisionnées à des prix compatibles avec ce que recherchent les moyennes et grosses chaufferies.

4. La plupart des chaufferies ne fonctionnent qu'en période hivernale ; les fournisseurs de combustibles doivent donc avoir une organisation de terrain qui leur permette :

- soit de stocker hors période de consom-mation, mais c'est onéreux et parfois difficile, en particulier pour des raisons de sécurité incendie,

- soit de détourner le flux vers d'autres consommations, sous réserve qu'elles puis-sent absorber de tels à coups de cadence-ment.

Le bois-énergie est donc loin d'être une sinécure technique, et encore moins la poule au œufs d'or que s'imaginent certains. Il constituera assurément de belles opportuni-tés de débouchés pour les produits forestiers, mais pas à n'importe quel prix. Comme tous les autres produits, il devra s'insérer dans des schémas économiques, souvent contrai-gnants.

Que faire ?

Si la réponse était facile, les innombrables rapports sur la forêt méditerranéenne et les non moins innombrables groupes de réflexion nous auraient déjà donné la réponse. Encore qu'ils aient souvent eu une fâcheuse propension à réclamer de nouvelles études plutôt qu'à regarder les choses en face.

Or d'un côté la ressource existe, elle est même surabondante si on compare la fai-blesse du taux de récolte de notre région avec celui des autres régions de France. Et de l'autre, la consommation potentielle existe, ne serait-ce que par la volonté de croissance des entreprises existantes, mais aussi par des projets promus par de nouveaux entrants possibles, et par la logique montée des besoins en bois-énergie.

Toutefois un futur plus favorable ne peut se réaliser qu'en surmontant les handicaps qui ont jusqu'ici pesé sur la relation forêt/consommation.

Photo 3 :
Production de plaquettes forestières destinées à une chaudière fonctionnant au bois-énergie, en Ardèche
Photo D.A.



Ne rêvons pas : tout converge toujours sur les prix, donc sur la rentabilité amont et aval.

Pour l'aval, la situation est claire à défaut d'être simple : les cours des produits finis (planches, emballage, pâte à papier, énergie) ne sont pas fixés par les producteurs, mais par le marché, au minimum national et presque toujours international. Bien sûr il y a des particularités, des niches plus favorables, mais les industries sont soumises à des fluctuations de cours à la vente qu'elles ne maîtrisent pratiquement pas. Leurs propres coûts de production et de distribution peuvent certes être améliorables, mais les crises économiques successivement traversées dans les années 1970, puis 1980, puis 1990, ont déjà contribué à générer (et donc à consommer) sans doute la plupart des gains de productivité possibles.

Pour l'amont, la valeur à la vente doit intégrer la valorisation des bois sur pied, leur exploitation et leur transport. Mieux vaut ne pas se lancer, en 2008, dans une polémique sur le transport, laminé par les hausses du pétrole et des réglementations, et dont on ne peut attendre des baisses de prix, faute de voir cette catégorie professionnelle disparaître.

Reste l'ensemble "bois sur pied + exploitation", ensemble indissociable même si l'acte de gestion sylvicole et l'acte d'exploitation sont la plupart du temps assurés par deux corps bien différents : les propriétaires (privés ou publics) et les exploitants forestiers. L'interdépendance entre ces deux corps est cependant extrêmement forte :

- si les coupes sont trop petites, trop isolées, trop assorties de contraintes, trop chères sur-pied, les bois resteront sans doute invendables, car l'exploitant ne s'y retrouverait pas économiquement ;

- a contrario, intelligemment regroupées dans le temps et la géographie, assorties de clauses raisonnables qui préservent la sylviculture sans rendre le travail impossible, proposées à des cours qui tiennent compte de la morphologie des arbres, de la difficulté du site, des contraintes d'accès, donc en clair mises en marché dans un esprit de partenariat qui facilitera la concrétisation de la fameuse formule "gagnant-gagnant", les coupes deviennent intéressantes.

Patrick OLLIVIER
Directeur de RBM
Revalorisation
Bois-Matière
40 av de la 1^{ère} D.B.
Zone d'extension
du MIN
84300 Cavaillon
Mél : ollivier-
rbm@wanadoo.fr

En conclusion

Ce diagnostic n'a rien de bien révolutionnaire, il a déjà été exprimé nombre de fois depuis que Forêt Méditerranéenne existe, entre autres dans les colloques Foresterranée, et a donné lieu à des progrès. Cependant, force est de constater que la mayonnaise n'a pas encore vraiment pris et que le fond du malaise demeure, année après année, alors qu'en principe le même objectif général est visé par tous !

Est-ce le fait du très grand nombre de décideurs du côté de la propriété privée, ou le changement régulier de responsables dans la forêt publique qui donnent l'impression d'être obligés de tout réexpliquer régulièrement ? Est-ce un reliquat de l'image "marchands de bois" accolée aux exploitants, qui obère le dialogue ? Est-ce une chimère de surévaluation de la valeur des bois, qui alors empêche de susciter cette importante création d'entreprises utilisatrices qui s'est produite un peu partout ailleurs en France ? Il serait temps que les corps concernés aient la volonté d'en analyser les causes, objectivement et hors déclarations ou affrontements passionnés.

Si rien ne bouge, l'aval au mieux végétera, au pire se rétrécira comme une peau de chagrin. Alors, faute d'être exploitées et donc entretenues, les forêts deviendront de plus en plus sauvages, donc de moins en moins attractives industriellement parlant. Sans doute seront-elles alors forêts-paysages ou forêts-loisirs, encore que même cette dernière possibilité devienne aléatoire dans la mesure où l'on voit de plus en plus, au nom du principe de précaution, les massifs méditerranéens interdits au public durant déjà toute la belle saison.

Si le bon sens, ou le sens du bon intérêt de chacun, arrive à dégripper durablement le système, alors le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie, qui sont tous trois interdépendants, sortiront ensemble, rémunéreront raisonnablement les sylviculteurs et les exploitants, et contribueront au développement d'un vrai tissu régional d'entreprises utilisatrices de bois.

Ce n'est pas une utopie : cela a marché dans bien d'autres régions. Alors pourquoi pas en forêt méditerranéenne ?

P.O.